



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Grant Thornton

GRANT THORNTON
*Membre Français de Grant Thornton
International*
29 Rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine France
France

Alten S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur
l'autorisation d'attribution d'actions gratuites
existantes ou à émettre***

Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2018 - résolution n°15

Alten S.A.

40, avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt

Ce rapport contient 3 pages



Grant Thornton

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris la Défense Cedex
France

GRANT THORNTON
*Membre Français de Grant Thornton
International*
29 Rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine France
France

Alten S.A.

Siège social : 40, avenue André-Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : € 34 383 256,14

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions
gratuites existantes ou à émettre**

Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2018 - résolution n°15

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui sont liés directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du code de commerce et/ou les mandataires sociaux des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui sont liés directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du code de commerce à la société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 150 000 actions soit 0,44% du capital de la société au jour de la présente Assemblée.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.



Grant Thornton

Alten S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Paris La Défense, le 25 mai 2018

KPMG Audit IS

Jean-Pierre Valensi
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 25 mai 2018

Grant Thornton
*Membre Français de Grant Thornton
International*

Vincent Frambourt
Associé